

**10.—Moyenne de traitement annuel des instituteurs et institutrices, par provinces, 1917-1918.**

Provinces et catégories des brevets.	Instituteurs.	Institutrices.	Provinces et catégories des brevets.	Instituteurs.	Institutrices.
	\$	\$		\$	\$
Ile du Prince-Edouard, 1918—			Ontario, 1918—fin.		
Comté de Prince—			Ecoles séparées catholiques—		
Première classe.....	501	377	Rurales.....	590	463
Deuxième classe.....	349	344	Des cités.....	670	425
Troisième classe.....	289	228	Des villes.....	511	385
Recevant un traitement de première classe <sup>1</sup> .....	568	449	Des villages.....	550	416
Comté de Queen—			Manitoba, 1918—		
Première classe.....	706	421	Traitement maximum.....	3,600	
Deuxième classe.....	332	281	Traitement moyen pour la province.....		794
Troisième classe.....	302	233	Moyenne, dans les cités et villes.....		962
Recevant un traitement de première classe <sup>1</sup> .....	799	525	Maximum, dans les écoles rurales.....		1,000
Comté de King—			Moyenne, dans les écoles rurales.....		628
Première classe.....	417	431	Saskatchewan, 1918 <sup>3</sup> —		
Deuxième classe.....	330	277	Ecoles rurales—		
Troisième classe.....	286	213	Première classe.....	1,027	904
Recevant un traitement de première classe <sup>1</sup> .....	548	420	Deuxième classe.....	1,002	951
Nouvelle-Ecosse, 1918—			Troisième classe.....	989	905
Classe A.....	1,034	581	Provisoire.....	1,027	940
Classe B.....	830	432	Ecoles des cités, villes et villages—		
Classe C.....	457	338	Première classe.....	1,403	1,006
Classe D.....	279	251	Deuxième classe.....	1,221	912
Académique.....	1,366	915	Troisième classe.....	1,080	970
Nouveau-Brunswick, 1918—			Provisoire.....	1,113	950
Première classe.....	1,075	560	Alberta, 1918—		
Deuxième classe.....	466	371	Première classe.....	1,236	940
Troisième classe.....	339	297	Deuxième classe.....	784	880
Ecoles supérieures.....		844	Troisième classe.....	929	869
Ecoles de grammaire.....		1,332	Surnuméraire.....	848	848
Québec, 1918— <sup>2</sup>			Spécialiste.....	1,756	1,153
Ecoles protestantes.....	1,643	606	Colombie Britannique, 1918—		
Ecoles catholiques.....	890	213	Académique.....	1,736	1,151
Ontario, 1918—			Première classe.....	1,551	1,027
Ecoles publiques—			Deuxième classe.....	1,291	902
Première classe.....	1,548	728	Troisième classe.....	941	860
Deuxième classe.....	916	673			
Troisième classe et brevet de district.....	562	507			
Brevet temporaire.....	505	436			

<sup>1</sup> D'après les règlements, un instituteur, quoique possesseur d'un brevet de première classe, n'a droit au traitement de cette classe que s'il est principal d'une école de première classe, ou principal-adjoint d'une école ayant au moins six classes. Tous les autres instituteurs de première classe ne reçoivent qu'un traitement de seconde classe; ceci abaisse considérablement la moyenne du traitement des instituteurs de la plus haute classe.

<sup>2</sup> Dans Québec, les chiffres ne comprennent que le traitement des instituteurs et institutrices laïques.

<sup>3</sup> En Saskatchewan, les chiffres se rapportent uniquement aux instituteurs et institutrices des écoles primaires.